

A midi, seconde salve de 21 coups de canon par la corvette la *Moselle* et la batterie de campagne, la *Moselle* ne commençant la salve qu'après le premier coup de canon de terre.

A ce même moment, les chefs et grands-juges indigènes, présentés par le régent Paraita, seront reçus à l'hôtel du Gouvernement par le Commandant Particulier.

A 1 heure, distribution de vivres aux indigènes.

Jeux, mâts de cocagne, tourniquets, courses en sac, danses européennes.

A 3 heures, course de chevaux indigènes sur la plage de Taonoa :

1 ^{er} prix.	100 fr.
2 ^e prix.	50 fr.

Une course de chevaux étrangers et montés par des Européens sera ensuite autorisée.

Une commission sera chargée de la direction de toutes ces courses et donnera connaissance des conditions pour y être admis.

Au coucher du soleil, troisième salve de 21 coups de canon par la corvette la *Moselle* et la batterie de campagne ; la *Moselle* commencera la salve. Au dernier coup de canon de la corvette, les couleurs et pavois seront rentrés.

A 7 heures du soir, les établissements publics seront illuminés.

A 9 heures 1/2, la retraite sera battue, et à 10 heures sera tiré le coup de canon de la rade.

Depuis 11 heures du matin jusqu'à l'heure du coup de canon, le poste de la place sera augmenté de quinze soldats d'infanterie de marine et de six soldats de la compagnie indigène, pour concourir, sous les ordres d'un officier d'infanterie de marine, avec la gendarmerie et un piquet des corvettes la *Prévoyante* et la *Moselle*, composé d'un sous-officier, d'un quartier-maître et huit hommes sûrs, au maintien de l'ordre dans la cour du Gouvernement ainsi que dans la ville de Papeete.

La tenue sera la grande tenue d'été, que Messieurs les officiers et employés de terre et de mer conserveront toute la journée.

Le soir, réception à l'hôtel du Gouvernement.

Messieurs les chefs de service, chefs de corps et commandants des bâtiments de la subdivision sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ordre.

Papeete, le 11 août 1855.

Signé : ROY.